



METHODOLOGIE GLOBALE

Le projet mené à Châtel-Guyon comprend à la fois une démarche interne d'éco-responsabilité, et une démarche externe de territoire.

Chronologie du déroulement du travail mené à Châtel-Guyon :

- 15 Décembre 2009 : délibération en faveur d'un agenda 21
- 05 Mars 2010 : recrutement du bureau d'études MATI
- Janvier – Mai 2010 : travail de diagnostic thématique
- Juillet - Septembre 2010 : questionnaires à la population et aux agents municipaux
- Octobre 2010 – Mai 2011 : finalisation du diagnostic interne / externe
- Juin 2011 : 1^{er} comité de pilotage pour présenter :
 - la démarche d'agenda 21
 - le diagnostic interne / externe
 - les phases de concertation
- Juin-Juillet 2011 : 4 ateliers participatifs thématiques pour partager le diagnostic
- Août 2011 : questionnaire aux curistes / touristes
- Juillet – Septembre : rédaction du diagnostic global et partagé
- Octobre 2011 : forum participatif sous forme de 4 tables-rondes thématiques pour recueillir les idées d'actions des acteurs locaux, suivi d'échanges avec la salle et d'un rendu en assemblée plénière. Mise en place également d'une boîte à suggestions.
- Fin 2011: compte-rendu des ateliers participatifs
- Janvier 2012 : première réunion pour la mise en place d'une charte éco-responsable au sein des services municipaux (basée sur le diagnostic interne).
- 19 Juin 2012 : commission environnement élargie pour définir les axes stratégiques et un avant-programme d'actions
- 18 juillet 2012 : délibération en conseil municipal pour valider le diagnostic territorial et les axes stratégiques
- Fin 2012-2013 : finalisation des actions et rédaction des fiches
- 21 Février 2013 : recrutement du Cabinet ADRET & TERRITOIRES
- 19 Avril 2013 : réunion du COPIL pour validation du Plan d'actions
- 20 Avril 2013 : Commission Environnement élargie au Conseil Municipal pour validation du plan d'actions
- 25 Avril 2013 : délibération du Conseil Municipal pour la validation des stratégies et du plan d'actions de l'Agenda 21
- En cours : rédaction de la charte éco-responsable par les agents.